

Marseille, le 23 JAN. 2014 401.225

Monsieur Michel LANDEL
Directeur Général Groupe SODEXO
6, Rue de la Redoute
78280 GUYANCOURT

LE MAIRE
Ancien Ministre
Sénateur des Bouches-du-Rhône

lettre recommandée A.R

Monsieur Le Directeur Général,

Ces dernières semaines, un certain nombre d'événements inadmissibles se sont produits dans divers restaurants scolaires avec la présence constatée d'insectes ou de parasites dans les aliments servis aux écoliers marseillais.

Ces anomalies ont suscité une très vive émotion parmi la population ainsi qu'auprès des agents municipaux en charge des enfants.

Ces défaillances répétées ont amené Madame Danielle CASANOVA, Adjoint délégué à l'Education à vous saisir par courriers des 21 novembre 2013 et 7 janvier 2014, pour exiger une parfaite maîtrise de vos filières d'approvisionnement, de vos conditions de stockage, et de vos procédures de confection des repas.

Pour autant, il est regrettable de constater que la mise en place de cette sécurisation n'apparaît pas suffisante au regard des problèmes importants qui perdurent.

Aussi, je vous demande instamment de diligenter, dans les plus brefs délais, un audit portant sur les filières d'approvisionnement, les conditions de livraison des produits alimentaires ainsi que des process de fabrication et de conservation des repas à la cuisine centrale de Pont de Vivaux, en présence de représentants de la Direction de la Vie Scolaire.

Par ailleurs, je vous informe que je demande, ce jour, à Monsieur Michel CADOT, Préfet de Région, Préfet des Bouches-du-Rhône, de faire réaliser un audit complet des circuits administratifs et techniques de votre établissement par la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Si nos diverses injonctions n'aboutissaient pas très rapidement au retour de résultats satisfaisants, il va de soi que la Ville se réserverait la possibilité de remettre en cause le contrat en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude GAUDIN



LE MAIRE
Ancien Ministre
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Marseille, le 23 JAN. 2014 401.224

Monsieur Michel CADOT
Préfet de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône

Hôtel de la Préfecture

13282 CEDEX 20

Monsieur Le Préfet,

Un certain nombre d'anomalies a été constaté dans différents restaurants scolaires de la Ville de Marseille.

En effet, des corps étrangers, et notamment la présence d'insectes et de parasites, ont été découverts dans des barquettes livrées dans quelques écoles par la société concessionnaire Sodexo.

Ces défaillances ont amené mes services à entrer en contact avec la société de restauration afin d'aboutir à la mise en place rapide d'un plan d'action visant à un renforcement de la sécurisation de leur prestation.

Certes, je n'ignore pas que vos services procèdent régulièrement à des contrôles sur la cuisine centrale de Pont de Vivaux, mais, aujourd'hui, la répétition de ces incidents inacceptables me conduit à vous demander de faire réaliser un audit complet des circuits administratifs et techniques de cet établissement par la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Je vous remercie par avance de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à ma demande et vous prie de bien vouloir me tenir personnellement informé des suites des investigations menées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Jean-Claude GAUDIN